

Dépôt : Joëlle WELFRING



Luxembourg, le 17 mars 2026

HA- Hausse des prix de l'énergie

MOTION

relative à l'accroissement des prix de l'énergie et l'augmentation de l'indépendance des énergies fossiles

La Chambre des Député.e.s,

considérant

- l'attaque des États-Unis et Israël contre l'Iran le 28 février déclenchant un conflit armé entre ces pays ;
- les augmentations des prix d'énergie fossile au niveau international et par conséquent aussi au Luxembourg ;
- le risque que le conflit se propage de plus en plus dans la région et se prolonge dans le temps ;
- la difficulté pour beaucoup de ménages à bas revenus de joindre les deux bouts déjà avant l'augmentation précitée des prix de l'énergie ;
- le risque de pauvreté qui s'élevait à 18.1% en 2024 ;
- l'impact de l'augmentation des prix sur les entreprises à haute consommation d'énergie et l'importance de maintenir les emplois et la compétitivité des entreprises en question ;
- la dépendance de l'Union européenne et du Luxembourg des énergies fossiles malgré les efforts menés pour réduire cette dépendance ;
- le potentiel d'indépendance énergétique qu'offrent les énergies renouvelables une fois installées par rapport aux énergies fossiles ;
- le dispositif relatif à une contribution de l'Etat aux coûts à transposer en tarifs pour l'utilisation des réseaux électriques à hauteur de 150 millions d'euros actuellement en vigueur pour l'année 2026 ;

invite le Gouvernement à

- proposer des mesures supplémentaires pour accélérer la transition énergétique, dont notamment l'augmentation et le préfinancement des primes pour l'électromobilité, les rénovations énergétiques et les systèmes de chauffage durables, tout comme la mise en œuvre accélérée du « Leasing social », la présentation et mise en œuvre d'une stratégie en faveur du chauffage neutre en carbone et l'augmentation d'aides pour les entreprises, notamment par l'augmentation de la bonification pour investissement durable ;

- s'abstenir de mettre en cause dans le contexte actuel les instruments en faveur de la transition énergétique comme la tarification CO₂ ou encore le système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne ;
- prévoir le prolongement de la contribution de l'Etat aux coûts à transposer en tarifs pour l'utilisation des réseaux électriques actuellement en place jusqu'en 2028 inclus ;
- préparer d'ores et déjà des mesures de soutien pour les ménages et les entreprises pour mise en œuvre dans le cas où les prix de l'énergie restent élevés ou augmentent davantage, notamment par l'introduction d'un crédit d'impôt énergie ciblé en faveur des ménages à bas et moyens revenus ainsi que des aides ciblées pour les entreprises particulièrement affectées par les hausses de prix.
- Organiser dans les meilleurs délais une réunion avec les partenaires sociaux afin de discuter et de préparer les mesures futures pour combattre la flambée des prix de l'énergie ou le cas échéant, d'organiser une tripartite afin de discuter les multiples crises qui frappent actuellement notre pays notamment les licenciements massifs, la crise dans le secteur de l'industrie, les problèmes du marché de travail, la flambée des prix de l'énergie.

Signatures :


Joëlle Welfring


Meris Šetković


Georges Engel